

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

Conseil du **18 mars 2019**

Délibération n° 2019-3336

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Projet européen MELINDA "santé et mobilité" - Partenariat avec l'Agence Auvergne-Rhône-Alpes énergie environnement (AURA-EE)

service : Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de la prospective et du dialogue public

Rapporteur : Monsieur le Conseiller délégué Hémon

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 26 février 2019

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 20 mars 2019

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Collomb, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme El Faloussi, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Mmes Le Franc, Lecerf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vial, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : MM. Kabalo (pouvoir à Mme Belaziz), Casola (pouvoir à M. Boudot), Mme Fautra (pouvoir à M. Rabehi), MM. Genin (pouvoir à M. Bravo), Lebuhotel (pouvoir à M. Sannino), Passi, Vergiat (pouvoir à Mme Cardona).

Absents non excusés : M. Aggoun.

Conseil du 18 mars 2019**Délibération n° 2019-3336**

commission principale : déplacements et voirie

objet : **Projet européen MELINDA "santé et mobilité" - Partenariat avec l'Agence Auvergne-Rhône-Alpes énergie environnement (AURA-EE)**

service : Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de la prospective et du dialogue public

Le Conseil,

Vu le rapport du 21 février 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

La question de la mobilité durable est présente dans de nombreuses politiques publiques mises en œuvre par la Métropole de Lyon, que ce soit au travers du plan climat, du plan santé environnement (en cours d'élaboration), du projet Métropole écoresponsable ou du management de la mobilité avec les zones économiques ou universitaires pour une réduction des trajets quotidiens autosolistes "domicile - travail" ou "domicile - études" mais aussi une réduction des gaz à effet de serre (GES).

Dans ce contexte, l'Agence régionale AURA-EE nous propose d'être partenaires dans le cadre d'un projet européen Interreg nommé MELINDA (Mobility Ecosystem for Low Carbon and Innovative moDal Shift in the Alps), piloté par l'Italie aux cotés de 12 partenaires.

II - Objectifs du projet MELINDA

Il s'agit d'améliorer la connaissance des facteurs qui influent sur l'utilisation de la mobilité durable par les habitants, ce qui permettra d'améliorer les politiques publiques dans le domaine de la mobilité bas-carbone. L'approche sera transversale et intégrera des aspects comportementaux et sociaux.

La déclinaison du projet sur le territoire Auvergne-Rhône-Alpes est de considérer la santé comme vecteur de sensibilisation et de motivation aux déplacements doux. Il s'agira, en outre, de concevoir un outil logiciel, via une application sur smartphone, qui permettra de recueillir et d'analyser les données.

III - Les partenaires

Les 12 partenaires (publics ou instituts de recherche) sont répartis sur 6 pays de l'espace alpin : Italie, Slovénie, Allemagne, Suisse, Autriche, France.

Les autres partenaires régionaux sont les autorités organisatrices de la mobilité, le Grand Anney, Grenoble Alpes Métropole, des mutuelles de santé, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).

Le projet se déroule sur 3 ans depuis avril 2018.

IV - Les axes du projet sur 3 ans

Le projet est piloté par l'Agence AURA-EE, en s'appuyant sur l'expertise développée par la Métropole et les autres partenaires sur les sujets mobilité et santé-environnement.

Il s'appuiera sur une cohorte de personnes volontaires désireuses de se déplacer en modes doux, en leur offrant la possibilité d'être suivies médicalement afin de visualiser les bénéfices pour leur santé (perte de poids, amélioration du rythme cardiaque, du souffle, perception de mieux être, etc.). Pour cela, la Métropole pourrait être investie selon 2 axes :

- proposer à ses salariés (volontaires) de participer à la cohorte et ainsi de bénéficier pendant un an d'un suivi sanitaire. Cet axe croise ainsi le projet Métropole écoresponsable.

- mobiliser des habitants, ou salariés, ou étudiants du territoire de la Métropole en partenariat avec des mutuelles, afin de suivre le même protocole que précédemment. Cet axe croise ainsi les objectifs du plan climat, du management de la mobilité, et du plan santé environnement.

Dans les 2 cas la Métropole participera à la définition de la méthodologie et des protocoles de suivi des participants. Elle participera également au panel transnational multidisciplinaire, 3 fois durant la durée du projet ; les frais de déplacements étant pris en charge par l'Agence AURA-EE. La participation à ce projet européen sera très profitable en termes d'échanges de bonnes pratiques et de recueil de données sur un sujet encore peu traité par la Métropole.

Aucune participation financière n'est demandée à la Métropole, seulement un temps d'appui d'expertise sur les sujets mobilité et santé environnement.

Il est donc proposé au Conseil d'accepter d'intégrer le projet européen MELINDA et le partenariat avec l'Agence AURA-EE pour la durée du projet restant à courir, soit jusqu'à avril 2021 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve la convention à passer entre la Métropole et l'Agence AURA-EE, définissant, notamment, les conditions de partenariat dans le projet MELINDA.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 20 mars 2019.